



RÉSUMÉ DES MESURES CONCERNANT L'HABITATION DANS LE BUDGET 2019

MARS 2019

Le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a dévoilé le budget fédéral 2019 le 19 mars 2019. Voici quelques-unes des mesures budgétaires concernant l'habitation :

- **La création d'un incitatif pour les nouveaux acheteurs de maison.** Pour aider les nouveaux acquéreurs à payer l'hypothèque, le budget 2019 réserve 1,25 milliard de dollars à un incitatif pour premier acheteur. Avec ce programme, la SCHL va partager le coût d'achat avec un premier acheteur qui se qualifie, à hauteur de 10 % pour une construction neuve, ou de 5 % pour une maison existante. Il n'y aura pas de remboursement mensuel à prévoir, mais l'acheteur remboursera la mise de fonds à la revente. Le programme comprendra des critères d'admissibilité, dont un revenu annuel du ménage inférieur à 120 000 \$. Plus de renseignements seront disponibles au cours de l'année. Le gouvernement a l'intention de rendre le programme effectif en septembre 2019.
- **Augmentation du maximum de retrait possible sous le régime d'accession à la propriété (RAP) :** Le montant maximum actuel qu'un premier acheteur de maison peut retirer de son régime enregistré d'épargne retraite est de 25 000 \$. Le budget 2019 augmente la limite à 35 000 \$ pour les retraits effectués après le 19 mars 2019.
- **Augmentation du Financement de la construction de logements locatifs :** Le programme actuel sera augmenté pour offrir 10 milliards de dollars sur 9 ans afin de financer la construction de nouveaux logements locatifs pour les Canadiens et les Canadiennes à revenu modeste ou moyen.
- **Innovation dans l'habitation abordable écologique :** Le Fonds municipal vert, administré par la Fédération canadienne des municipalités, bénéficiera de 300 millions de dollars pour financer et appuyer l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les ensembles de logements abordables actuels ou en construction et la génération d'énergie sur place.
- **Pour augmenter l'offre de logement :** Le budget réserve 300 millions de dollars pour lancer un défi qui vise à augmenter l'offre de logements. Les municipalités et les différents intervenants sont invités à proposer de nouvelles façons de faire pour briser les barrières qui limitent le développement de logements. Il s'agit d'un concours basé sur le mérite. Plus d'information sera disponible à l'été 2019.
- **Renforcer le respect des obligations fiscales dans les transactions immobilières :** L'Agence de revenu du Canada recevra 50 millions \$ sur cinq ans pour créer de nouvelles équipes de vérificateurs qui s'assureront que les règles fiscales sont respectées dans l'immobilier. Ces nouvelles équipes travailleront dans les régions à haut risque, notamment en Colombie-Britannique.

- **Des fonds pour des lieux sécuritaires et accessibles pour les peuples autochtones** : Le budget comprend 60 millions \$ sur 5 ans, pour des investissements en infrastructure dans les centres d'amitié autochtone et autres lieux qui offrent des services aux autochtones en milieux urbains.
- **Un engagement pour une législation sur le logement** : Le budget stipule que le gouvernement propose aussi de mettre en place une nouvelle législation qui va obliger le gouvernement fédéral à maintenir une Stratégie nationale du logement qui priorise les besoins des plus vulnérables et va exiger une reddition de compte régulière au Parlement sur les progrès dans l'atteinte des objectifs de la Stratégie et de ses résultats. L'expression « droit au logement » n'est pas utilisée dans le budget.
- **Projet d'habitation sécuritaire à l'Île-du-Prince-Édouard** : Le budget propose 50,8 millions \$ sur 5 ans pour ce projet, ce qui favorisera du logement social structurant, de la formation sur les habitudes de vie et un plus grand accès à l'intégration des technologies.
- **Lancement d'un groupe d'experts-conseils sur le futur de l'accessibilité et l'offre de logements** : Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique vont mettre en place un groupe d'experts qui consultera les intervenants pour connaître et évaluer les mesures susceptibles d'augmenter l'offre de logements en C.-B. de façon à répondre à la demande. La SCHL fournira 4 millions \$ pour ce projet. Elle donnera aussi 5 millions sur 2 ans pour modéliser les meilleures façons de faire dans l'offre de logements et la collecte de données dans ce domaine.